

Créteil, le 26 janvier 2024

**« Les groupes de niveaux, c'est le chaos dans les collèges,
les groupes de niveaux, c'est la négation même de nos métiers ! »**

Pour le SNFOLC Créteil, rien n'est inéluctable...

**Retrait immédiat des « groupes de niveaux » !
Retrait immédiat du « choc des savoirs » !**

« Les groupes de niveaux, c'est le chaos dans les collèges, c'est la négation même de nos métiers ! » « Je suis en colère », « Je suis atterrée », « On ne peut pas les laisser faire » : telles sont les réactions des collègues recueillies dans les réunions FO ou dans les salles des professeurs depuis l'annonce des DHG, matérialisant les conséquences concrètes de la mise en place des groupes de niveaux en 6^e et 5^e.

Dans l'immense majorité des collèges en effet s'expriment, de façon argumentée, sidération, indignation, colère face à cette mesure phare du « choc des savoirs » cher au ministre Attal.

Colère, parce que regrouper dès la 6^e des élèves dont les résultats aux tests de positionnement sont inférieurs à 200 en maths ou en français, c'est les enfermer dans une dynamique d'échec. Pour les conduire où ? Aux classes prépa-lycées prévues par le ministère pour tous les élèves qui n'auront pas le DNB ? A la sortie du système scolaire au profit du SNU, de l'armée ou de l'exploitation directe en entreprise ? Ce n'est pas cela, le sens des missions des professeurs de collège !

Colère parce que les groupes de niveaux à effectifs réduits auraient vocation, malgré les dénégations du DASEN, à concentrer dans des voies sans issue une bonne partie des élèves à besoins particuliers, élèves allophones ou porteurs de handicap, accentuant ainsi la maltraitance dont ils sont l'objet (AESH non affectées malgré les notifications, impossibilité d'accès aux structures spécialisées...)

Colère parce que ce dispositif stigmatiserait des collèges entiers. Selon les chiffres du ministère lui-même, 37% des élèves de REP+ relèveraient du « groupe des faibles » en maths, proportion qui tombe à 13.4% hors éducation prioritaire, et même à 7.4% en collège privé sous contrat ! Ce sont les collèges aujourd'hui les plus sensibles qui subiraient en priorité le chaos de cette contre-réforme !

Colère parce que partout où ces dispositifs expérimentaux regroupant des élèves par niveaux ont été menés, la conclusion est invariable : c'est un échec !

Colère, parce que la mise en place des alignements en maths et en français obligerait tous les collègues concernés à suivre la même progression, au même rythme, au nom de la possibilité – qui ne se produira que de façon marginale – de permettre à un élève de passer d'un groupe à un autre, à rebours de la liberté pédagogique, à rebours de la pédagogie elle-même !

Colère parce que la contrainte liée à mise en place de ces barrettes pulvériserait l'emploi du temps de l'ensemble des collègues de toutes les disciplines.

Colère parce que la mise en place de ces groupes de niveaux entraînerait la dégradation des conditions de travail de tous : suppression de dédoublements existants dans d'autres disciplines (langues, TP de sciences notamment), suppression des modules relais, de l'aide personnalisée, effectifs pléthoriques dans les groupes de « non-faibles », augmentation du nombre de classes par professeur, du fait de la disparition notamment de l'AP, etc.

Colère car la satisfaction des revendications exprimées par les collègues, collège par collège, – création des classes pour alléger les effectifs, création des postes de professeurs, mais aussi de vie scolaire, médico-sociaux, etc. – qui seule permettrait véritablement d'aider les élèves à progresser, est exclue par le rectorat et la direction académique, qui s'en remettent à « l'équité dans le cadre de la répartition d'une enveloppe fermée » !

Cette colère est légitime ! Les collègues ont raison !

Ils ont raison, les collègues du collège Marie- Curie des Lilas, quand en assemblée générale, une fois passés les sentiments de sidération et de colère, ils décident de s'adresser à la Rectrice en ces termes :

« Réunis en assemblée générale avec leurs organisations syndicales CGT, SNFOLC, SNES-FSU et SNEP-FSU, les personnels du collège Marie Curie refusent la réforme dite « du choc des savoirs » visant la ségrégation des élèves par groupes de niveau en français et en mathématiques.

Par conséquent, ils ont délibérément boycotté le conseil pédagogique de ce jour, mardi 23 Janvier 2024, ils s'opposent à toute mise en œuvre de cette réforme et ne participeront à aucune concertation ni instance relative à sa mise en place ; ils ne veulent en aucun cas s'y associer ; ils demandent le retrait immédiat de cette réforme. »

Ils ont raison, les collègues qui dans de nombreux établissements décident de se saisir dans ce sens de l'appel national à la grève du 1^{er} février !

**Aujourd'hui, les textes officiels correspondants ne sont toujours pas publiés ?
Qu'ils restent dans les cartons du ministère !**

Pour le SNFOLC Créteil, cette réforme des « groupes de niveaux » doit être immédiatement retirée !

Le SNFOLC Créteil appelle tous les collègues à se réunir en assemblée générale, si possible dans l'unité des sections syndicales, pour prendre position pour le retrait immédiat de ces « groupes de niveaux », pour le retrait immédiat des mesures de déréglementation annoncées par Attal, pour y opposer la satisfaction de l'ensemble de leurs revendications en termes de création de classes, de postes, d'options, de dédoublements, d'affectation, etc.

Le SNFOLC Créteil porte à la connaissance le vœu commun adopté par les représentants Force Ouvrière, FSU, CGT Educ'Action, Sud-Education, UNSA au CSAD 93 du 23 janvier : « **Le CSAD de Seine-Saint-Denis demande le retrait des groupes de niveaux**, dans les classes de 6^e et 5^e, en mathématiques et en français, tels que les prévoit le dispositif du ministre Attal dit « choc des savoirs » : discriminants, contre-productifs, incompatibles avec le maintien de programmes nationaux dans ces classes. Il réclame l'abondement des DHG pour permettre la baisse des effectifs dans les classes, conformément aux revendications des collègues. »

Il s'adressera aux autres organisations syndicales académiques pour proposer l'action commune sur ces revendications.

Les fédérations nationales FSU, FO, CGT et SUD appelant ensemble à **la grève nationale le 1er février** sur le mot d'ordre « *Salaires, postes, conditions de travail, réformes : éducation en danger* », le SNFOLC Créteil et ses syndicats départementaux seront présents dans la manifestation parisienne, autour de ses revendications :

- Retrait des « groupes de niveaux » !
- Retrait des mesures prises dans le cadre du « choc des savoirs » !
- Abrogation des textes rendant obligatoire le stage « d'observation en milieu professionnel » et ouvrant la voie à la généralisation du SNU !
- Création de toutes les classes, de tous les postes nécessaires : professeurs, CPE, AED, AESH, pôle médico-social !
- Satisfaction de toutes les revendications définies au niveau des établissements !
- Augmentation générale des salaires par l'augmentation du point d'indice ! (28.5% pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 2000 et indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation !